

## Annexe 6

### Le projet d'hébergement collectif

#### A. Présentation générale

1. L'abri de nuit :
  - a) Historique et présentation.
  - b) Inscription dans un réseau d'acteurs gérant l'urgence sociale. Énumération des partenaires et des conventions.
2. (Les caractéristiques du projet :
  - a) *Public hébergé,*
  - b) *Réponses apportées à la demande d'hébergement* :
    - *en termes de structure ;*
    - *en termes d'accueil des femmes et/ou des enfants ;*
    - *en termes d'accueil des animaux de compagnie ;*
    - *en termes de relais. – AGW du 26 janvier 2017, art. 17)*
3. Ressources :
  - a) Ressources humaines :
    - le personnel :
      - a) Organigramme fonctionnel et hiérarchique,
      - b) Rôles et fonctions des intervenants sociaux,
      - c) Mesures prises dans le cadre de la collaboration, la concertation et la coordination du personnel.
    - les bénévoles :
      - a) Liste des bénévoles,
      - b) Mesures prises dans le cadre de la collaboration, la concertation et la coordination des bénévoles.
4. Conditions d'hébergement :
  - a) Hébergement :
    - i) Type de chambre
    - ii) Divers.
  - b) Repas (si offerts) :
    - i) Type de repas
    - ii) Divers.
5. Modalités d'évaluation du projet d'hébergement collectif :
  - a) Qui et avec quel mandat ?
  - b) Quelle formalisation en est donnée ?

#### B. Emergence de nouvelles problématiques

1. Identification des problématiques :
  - quelles évolutions des difficultés sociales avez-vous constatées au niveau de votre public cible ?
  - des demandes d'hébergement restent-elles insatisfaites ? Comment pourriez-vous caractériser le public qui ne peut entrer dans votre abri de nuit ?
2. Réflexions sur le travail mené :
  - votre projet d'hébergement collectif ne peut-il être adapté pour coller aux demandes d'hébergement restées sans réponse ?
  - les méthodes de travail social utilisées sont-elles bien en adéquation avec les difficultés vécues par les personnes hébergées ?
  - comment envisagez-vous d'améliorer votre image auprès du grand public et de vos partenaires ?
3. Mise en projet :
  - compte tenu de l'évolution rapide de l'environnement social et économique, sur base de quel levier estimez-vous utile d'agir pour répondre à cette évolution ?
  - quel projet souhaitez-vous poursuivre ou développer au vu des difficultés que vous rencontrez dans la gestion des demandes d'hébergement ou des hébergements ?

#### C. Avis des membres du personnel

#### D. Avis des bénévoles